

LA MINORITÉ

Et le cœur de ville ?

SAINT-BRIEUC
ENSEMBLE

Richard Rouxel
Stéphanie
Stentzel
-Le Cardinal
Corentin
Poilbout
Aurélie Moy
Valérie Roos
Raphaël Le
Méhauté
Marina André

La dévitalisation commerciale de notre ville est un constat partagé. Le commerce est avant tout une affaire de commerçants mais le dynamisme commercial dépend également de la volonté de la Ville à définir avec les professionnels concernés une stratégie globale et à attirer des ménages. C'est ce qui a été reconnu par l'État en septembre 2018 à travers « Cœur de Ville » sous la précédente mandature. Le principe : une mobilisation de tous les acteurs du centre-ville à travers un outil, des financements et des actions concrètes. Le dispositif vient d'être prolongé par l'État mais rien ne filtre des opérations nouvelles proposées par la Municipalité. Va-t-on encore laisser passer les opportunités ou poursuivre les études (déjà réalisées), les incantations et les discours ? L'action forte attendue sur le foncier commercial est quant à elle toujours en stand-by.

Ce qui nous surprend, c'est la lenteur des prises de décision au nom d'une démocratie participative. Être élu impose d'agir au nom de la population, dans le cadre d'un débat au sein du conseil municipal. La concertation avec la population est essentielle mais elle ne peut être un motif d'inaction. La Ville ne peut se contenter d'un

traitement urbain léger avec les seules opérations d'animation. « Saint Briec est une fête »... on voit le résultat : les travaux déjà décidés par les équipes précédentes.

Ce qui nous interroge, c'est l'incapacité à entendre l'appel de la population et des commerçants pour laisser une place à la voiture et au stationnement pour notre commerce, tout en gardant à l'esprit la nécessité d'apaiser le centre-ville et de laisser une place sécurisée aux piétons et aux cyclistes. Nous ne vivons pas tous « à portée de commerce » et certains ne peuvent se passer de leur véhicule, du fait de leur santé, de leurs contraintes familiales ou tout simplement pour le chargement de leurs courses. Préparer un futur où la voiture n'aura pas la même place n'impose pas de culpabiliser et de punir l'usager de la ville.

Qu'en est-il de l'ancien Monoprix ? Qu'en sera-t-il de la place de la Résistance après l'expérimentation avortée ? La vigilance des commerçants est du même niveau que la nôtre. Nous voulons connaître et discuter ces orientations pour disposer d'un niveau minimal et légitime d'informations.



Un besoin de sécurité

Nous sommes interpellés sans cesse par des habitants inquiets. Le sentiment d'insécurité n'est certes pas toujours rationnel, mais « pour se servir de sa raison, on a besoin de sécurité et de quiétude » (Patrick Süskind – « Le Parfum »). Si la position de M. le Maire évolue en matière de vidéo-surveillance, nous devons lui rappeler que sans enregistrement le caractère dissuasif des caméras est proche de zéro. Des secteurs de deal s'installent avec des chaises, dans les quartiers comme au centre-ville, ce qui laisse à penser que cette activité ne donne pas lieu à dérangement. L'attractivité d'une ville passe

d'abord par la sécurisation de son espace public. Or la situation à Saint-Brieuc ne cesse de se dégrader.



CONTACT

10 rue Vicairie
02.96.62.53.32
laetitia.inizan@
saint-brieuc.fr
Site internet :
<https://saint-brieuc-ensemble.wixsite.com/website>